
Connaissance des coûts

Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

320, Rue des Verseaux

2360 Rozoy-sur-Serre

[Voir le site internet](#)

Pamela Antoni

pantoni@portes-de-thierache.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) exploite depuis 1999 des tableaux qu'elle a conçus pour assurer le suivi de son service de déchets ménagers (tonnages collectés, recettes issues de la valorisation, dotation de bacs de tri...). Ces tableaux permettent de piloter les campagnes de communication, de contrôler la facturation, de suivre l'évolution des résultats. La connaissance des coûts constitue de plus, une base de travail pour l'étude des différents scénarios lors du renouvellement des marchés de collecte et de traitement des déchets ménagers : acquisition de bacs pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), transport et traitement des déchets réceptionnés en déchèterie (location ou achat de bennes), etc.

Devant la difficulté à obtenir *in situ* les données comptables du service Déchets au moment de la rédaction du rapport d'activité du service déchets de la CCPT, il a semblé opportun de codifier les données saisies pour plus de lisibilité du service et ainsi mieux communiquer auprès des administrés sur les coûts globaux de la gestion des déchets ménagers. La communauté de commune se propose donc de mettre à la disposition des collectivités ses compétences acquises.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

D'un point de vue quantitatif :

- Connaître précisément tous les coûts liés aux services Déchets.

D'un point de vue qualitatif :

- Optimiser la méthode de suivi en mettant en place une codification des postes de dépenses et de recettes.
- Augmenter la rapidité de lecture des tableaux comptables (factures des différents prestataires, matériaux concernés par les recettes, périodes considérées).
- Mieux associer les élus et développer la concertation en interne.

Résultats quantitatifs

- Réalisation de tableaux de bord permettant l'intégration des amortissements des différents investissements effectués (acquisition de bacs de collecte sélective et de composteurs, construction des 2 déchèteries...).
- Identification des charges fonctionnelles (frais administratifs, de personnel, de chauffage) et répartition au prorata des besoins du service.

- Gain de temps dans la lecture des données pour repérer les erreurs éventuelles ou les sommes non perçues.
- Vision globale du service déchets ménagers en termes financiers.
- Réintégration de certains coûts d'investissement et de charges fonctionnelles dans le bilan financier.

Résultats qualitatifs

- Travail de concertation avec le service comptable de la collectivité suite à la présentation de la matrice Comptacoût.
- Rédaction d'une notice d'accompagnement de la matrice afin de fixer les règles de répartition en fonction des contraintes liées au service.
- Programmation des actions en fonction des priorités techniques et économiques.

MISE EN OEUVRE

Planning

En 2 étapes :

1. Mise en forme des procédures utilisées
2. Diffusion aux structures

Moyens humains

-

Moyens financiers

- Temps chargée de mission Contrat Territorial Déchets (CTD)
- Supports de communication

Moyens techniques

- Matrice Comptacoût
- Système INformatique d'Observation de l'Environnement (SINOE)

Partenaires mobilisés

- CCPT
- ADEME
- Trésor Public

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

DECHETERIE | CONTENEUR | COLLECTIVITES LOCALES | COLLECTE SEPAREE | AMELIORATION DES PERFORMANCES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France